
Lancement de PROVITI, l'offre de services des Chambres d'agriculture pour les viticulteurs



C'est à l'occasion du salon Vinitech-Sifel à Bordeaux, rendez-vous phare des professionnels de la filière vitivinicole, que le réseau des Chambres d'agriculture (APCA) a présenté sa nouvelle offre de services dédiée aux viticulteurs : PROVITI.

Avec l'offre PROVITI, les Chambres d'agriculture renforcent leur appui aux exploitations vitivinicoles. Les Chambres d'agriculture se donnent pour ambition d'accompagner chaque viticulteur en adaptant le conseil au plus près de leurs besoins, d'amener les exploitations à l'utilisation des dernières innovations vitivinicoles et de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

PROVITI comporte plusieurs volets dont :

- **Le Conseil au vignoble et au chai :** les conseillers viticoles des Chambres d'agriculture apportent une expertise technique précise sur l'évolution de la réglementation, sur le choix du matériel végétal ou encore sur les différents modes de conduite et de pratiques agronomiques. De même, les œnologues du réseau des Chambres d'agriculture proposent à leurs clients une expertise à l'écoute des nouvelles évolutions et des demandes des marchés.
- **Le Conseil global et stratégique :** que l'on soit en agriculture conventionnelle, biologique ou en biodynamie, les Chambres d'agriculture apportent une vision globale et stratégique à tous les stades du projet de l'exploitation, de la gestion de l'entreprise à la commercialisation du vin.

L'environnement est au cœur du conseil

Conscients des enjeux, les conseillers des Chambres d'agriculture offrent un appui aux viticulteurs pour encourager les pratiques innovantes. Ils accompagnent notamment les viticulteurs vers les certifications les plus adaptées : AREA, SME, HVE, Terra Vitis, Agriculture Biologique, et ce, de la mise en œuvre de la démarche au sein de l'exploitation, jusqu'à l'obtention de la certification. Enfin, les Chambres d'agriculture sont engagées dans les différents dispositifs du plan ECOPHYTO et plus spécifiquement sur les axes majeurs que constituent la formation, l'expérimentation et le développement des méthodes de production à bas niveaux d'intrants.

«Par le biais de cette nouvelle marque, les Chambres d'agriculture ont l'ambition de préparer la filière aux défis de demain. C'est l'engagement que nous avons pris auprès de nos viticulteurs. Nous les accompagnons aussi dans le cadre de l'élaboration du plan de filière notamment en les orientant vers des systèmes moins consommateurs de produits phytosanitaires, tenant compte du changement climatique et garantissant à la fois la performance technique et économique». Bernard Artigue, président de la Chambre d'agriculture de Gironde et président de la commission viticole nationale.

PROVITI est présente au Salon Vinitech-Sifel, les 20, 21 et 22 novembre 2018 au Parc des Expositions de Bordeaux – Hall 1 – Allée C – Travée 16 – Stand 1611.

Contacts presse

Chambres d'agriculture France – APCA
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26
iris.roze@apca.chambagri.fr

Chambres d'agriculture de la Gironde
Claire Mongis – 05 24 44 91 83 / 06 25 18 60 70
c.mongis@gironde.chambagri.fr